

Les familles et le travail au Canada

NORA SPINKS ET NATHAN BATTAMS

Les familles du Canada sont diversifiées, complexes et dynamiques.



© Bigstock 38745370

Aujourd'hui, au Canada, les familles cherchent par divers moyens à atteindre un certain équilibre, à l'heure où leurs membres doivent conjuguer leurs responsabilités liées au travail et aux soins, tout en assumant leurs rôles au sein de la famille. À l'occasion du 20^e anniversaire de l'Année internationale de la famille, l'Institut Vanier s'intéresse aux moyens permettant aux familles de faire face au changement et à toutes sortes de situations complexes, en se penchant particulièrement sur les mesures de soutien en milieu de travail.

En 1994, l'Assemblée générale des Nations Unies soulignait pour la première fois l'Année internationale de la famille pour inciter les gens à reconnaître et à soutenir la famille, considérée comme « l'unité de base de la société » méritant un soin exceptionnel¹. Cette reconnaissance a contribué à la promotion de l'égalité à l'échelle mondiale en permettant de mieux comprendre l'importance des familles de même que leur diversité structurelle et fonctionnelle.

Les familles du Canada sont diversifiées, complexes et dynamiques, et le milieu où elles vivent et travaillent est influencé par les forces socioéconomiques et culturelles. Or, même si les cadres familiaux continuent d'évoluer, le temps qui passe n'affecte en rien la *manière d'être* des familles au Canada. Le soutien qu'elles

procurent à leurs membres provient en partie du travail rémunéré, ce qui suppose de multiples responsabilités à la maison, au travail et au sein de la collectivité. Certaines initiatives publiques ont été mises en œuvre pour épauler les familles, notamment des prestations et congés parentaux, de maternité, de paternité, d'adoption ou de soignant, ainsi que diverses lois du travail liées aux soins et à l'éducation ou d'autres mesures législatives pour la protection des aînés. Ces formes d'aide ont évolué au fil des ans dans le but de favoriser la conciliation travail-famille tout en tenant compte du visage en perpétuel changement de la famille au Canada. Il s'avère pertinent de se pencher sur les liens entre le travail et la famille pour mieux comprendre les familles du Canada d'aujourd'hui.

© 2014 L'Institut Vanier de la famille



Non seulement les membres de la famille sont de plus en plus nombreux à occuper un emploi rémunéré, mais plusieurs apportent aussi du travail *avec eux* en fin de journée.

La diversité grandissante des familles du Canada

On compte aujourd'hui plus de 9,4 millions de familles au Canada, et celles-ci sont de plus en plus diversifiées. Bien que les deux tiers d'entre elles soient formées d'un couple marié, les couples vivant en union libre sont de plus en plus nombreux, représentant désormais 17 % de toutes les familles de recensement au pays (et jusqu'à 32 % dans la province de Québec)². La plupart des enfants y sont élevés par leurs parents naturels, mais plus de 30 000 enfants sont plutôt élevés par leurs grands-parents à l'heure actuelle. On compte près de 30 000 enfants vivant au sein d'une famille d'accueil, et le nombre de familles reconstituées s'élève à plus de 460 000 au pays. En outre, l'adoption touche environ un Canadien sur cinq, c'est-à-dire les enfants adoptés, ceux qui les côtoient dans leur famille (frère, sœur ou autre), leurs parents adoptifs, ainsi que leurs parents naturels et leur famille³. Depuis 2005, le mariage homosexuel est légalisé sur tout le territoire canadien, ce qui contribue encore davantage à la diversité des familles au Canada.

Les différentes phases de la vie évoluent sans cesse, si bien que certains jalons surviennent désormais plus tard dans la vie qu'il y a quelques décennies. En 2008, l'âge moyen d'un premier mariage se situait à 29,1 ans chez les femmes (en hausse par rapport à 26,3 ans en 1994)⁴, et l'âge moyen des mères à la naissance du premier enfant s'établissait à 28,5 ans en 2011 (comparativement à 26,2 ans en 1994)⁵. Si l'âge moyen des mères à la naissance du premier enfant tend à s'accroître, c'est notamment parce que plusieurs d'entre elles préfèrent s'établir sur le plan professionnel avant de fonder une famille. Le nombre de mères ayant eu leur premier enfant entre l'âge de 40 et 44 ans a bondi de 155 % entre 1994 et 2011⁶.

Par ailleurs, d'autres changements sont survenus dans la manière dont les familles gèrent ces moments

charnières de la vie. Même si les familles sont de moins en moins nombreuses et que, par conséquent, les femmes ont moins tendance à prendre des congés parentaux ou de maternité, on constate toutefois qu'un nombre croissant d'hommes recourent aux congés de paternité ou parentaux (11 %), surtout au Québec (84 %). Cette situation résulte notamment du fait que les deux tiers des nouveaux grands-parents sont toujours sur le marché du travail, si bien qu'ils sont peu disponibles pour assister les nouvelles mères après l'accouchement et les aider à s'occuper de leurs jeunes enfants⁷.

Les familles tentent de concilier le travail et les aspirations familiales

En outre, la main-d'œuvre et les formes de travail ont aussi évolué, si bien que les membres de la famille actifs sur le marché du travail sont plus nombreux. À titre d'exemple, la proportion des familles au Canada qui comptent sur deux soutiens progresse invariablement depuis quatre décennies. En 1976, environ le tiers des couples ayant des enfants à charge percevaient deux revenus, alors que c'était le cas de plutôt les trois quarts des couples en 2008⁸. Au cours de l'année 2012, les travailleurs canadiens ont consacré en moyenne 36,6 heures par semaine à leur travail (39,6 heures pour les hommes et 33,2 heures pour les femmes)⁹. Toutefois, le fait que l'ensemble des travailleurs font de plus longues heures complique les multiples responsabilités, obligations et engagements sur le plan familial et professionnel. Sur cette question, les chercheurs Duxbury et Higgins ont constaté que 68 % des hommes et 54 % des femmes ayant participé à leur étude travaillaient plus de 45 heures par semaine, comparativement à 55 % et 39 % respectivement en 2001¹⁰.

Parmi les femmes mariées ou en union libre âgées de 20 à 64 ans, on constate une augmentation de la



© Bigstock, 49442972

La carrière qui s'allonge ainsi que l'augmentation de l'espérance de vie ne simplifient pas la tâche aux familles qui s'occupent de leurs proches malades, blessés ou en fin de vie.

participation à la vie active, cette proportion étant passée de 47 % en 1976 à 76 % en 2009¹¹. Par conséquent, au Canada - tout comme dans le reste du monde - de nombreuses femmes ont tendance à retarder l'âge de leur première grossesse pour se concentrer sur leur carrière. Les qualifications postsecondaires font souvent partie du cheminement professionnel, et le Canada compte ainsi sur une population très instruite : en 2011, 51 % des adultes au pays détenaient un diplôme d'études tertiaires (56 % des femmes et 46 % des hommes)¹².

Du reste, non seulement les membres de la famille sont de plus en plus nombreux à occuper un emploi rémunéré, mais plusieurs apportent aussi du travail avec eux en fin de journée. En effet, plus de la moitié des participants de l'étude Duxbury-Higgins déclarent rapporter du travail à la maison, et ce, à raison de sept heures supplémentaires par semaine en moyenne. Près des deux tiers d'entre eux passent plus d'une heure par jour à répondre à des courriels professionnels, et le tiers des répondants y consacrent le même temps lorsqu'ils sont en congé¹³. En dépit des heures prolongées et de la multiplication des rôles, 15 % de la population active canadienne considérait, en 2011, que la famille passait avant le travail, soit une hausse de 5 % par rapport à 1991.

À l'heure où les familles cherchent à s'adapter en faisant plus d'heures pour joindre les deux bouts, plusieurs employeurs tentent de s'ajuster à cette réalité contemporaine en leur accordant une plus grande souplesse pour une meilleure harmonie travail-famille. En effet, 69 % des participants de l'étude Duxbury-Higgins affirmaient disposer d'une grande souplesse (27 %) ou d'une souplesse acceptable (42 %) relativement aux heures et au lieu de travail¹⁴.

En règle générale, les membres de la famille s'attendent à devoir travailler jusqu'à un âge plus avancé que leurs prédécesseurs. D'après les données recueillies

9,4 millions Le nombre de familles au Canada en 2011.

47 % et 76 % Parmi les femmes mariées ou vivant en union libre au Canada, la proportion de celles qui étaient sur le marché du travail, en 1976 et en 2009 respectivement.

68 % et 54 % Parmi les répondants à une enquête menée au Canada, la proportion respective d'hommes et de femmes qui travaillent plus de 45 heures par semaine (par rapport à 55 % et 39 % en 2001).

56 % Parmi les répondants à une enquête menée au Canada, la proportion de ceux qui pensent continuer de travailler passé l'âge de 65 ans (soit 27 % à plein temps et 29 % à temps partiel).

25 % et 80 % La proportion de nouveaux pères ayant choisi de prendre un congé parental, et ce, dans l'ensemble des provinces canadiennes, d'une part, et au Québec seulement, d'autre part.

69 % La proportion des Canadiens interrogés affirmant disposer d'une grande souplesse (27 %) ou d'une souplesse acceptable (42 %) relativement à leurs heures et lieu de travail.



Toutes provinces confondues, 25,4 % des pères d'un nouveau-né ont bénéficié d'un congé parental au cours de l'année 2012, soit une hausse de 3 % par rapport à l'an 2000.

par la firme de sondage Ipsos, bien que 28 % des Canadiens pensent profiter d'une pleine retraite dès l'âge de 66 ans sans avoir à travailler pour gagner leur vie, une proportion *deux fois* plus élevée des répondants (soit 56 %) envisage de travailler passé l'âge normal de la retraite (soit 27 % à plein temps et 29 % à temps partiel)¹⁵. Pendant l'Année internationale de la famille en 1994, les baby-boomers étaient dans la quarantaine; aujourd'hui, ils ont franchi le cap des 60 ans et atteignent l'âge normal de la retraite. Selon Statistique Canada, 12,6 % des aînés travaillaient toujours en 2012, soit presque *deux fois* plus qu'une décennie auparavant¹⁶. Cette tendance a transformé le visage de la main-d'œuvre canadienne et la nature même de la retraite au Canada.

Les familles et la conciliation entre le travail et les soins

Par ailleurs, la carrière qui s'allonge ainsi que l'augmentation de l'espérance de vie ne simplifient pas la tâche aux familles qui s'occupent de leurs proches malades, blessés ou en fin de vie. En 2012, environ 8,1 millions de personnes (soit 28 % des Canadiens de 15 ans ou plus) s'occupaient d'un proche ou d'un ami pour des raisons liées à un problème de santé à long terme, une incapacité ou le vieillissement. Or, 6 aidants sur 10 conjuguait ces soins à d'autres responsabilités, d'ordre professionnel (jusqu'à 81 % chez les aidants ayant des enfants)¹⁷. Les femmes représentent une faible majorité des aidants, soit 54 %, et les responsabilités d'aidant incombent davantage aux personnes de 45 à 64 ans (44 % des aidants se situent dans cette tranche d'âge)¹⁸.

À ce chapitre, ce sont les parents malades qui nécessitent le plus de soins, puisque 39 % des aidants s'occupent de leurs propres parents, et 9 % de leurs beaux-parents. Les bénéficiaires de soins les moins nombreux sont les conjoints (pour 8 % des aidants) et les enfants (pour 5 % des aidants). Par contre, les aidants familiaux qui s'occupent de leurs conjoints ou de leurs enfants sont ceux qui y consacrent le plus de temps. En effet, les aidants auprès des conjoints y passent en moyenne 14 heures par semaine, et les aidants auprès

de leurs enfants (y compris les enfants d'âge adulte) réservent 10 heures par semaine à ces tâches¹⁹.

Bien que le Canada représente l'une des principales économies du monde et puisse compter sur l'un des systèmes bancaires les plus stables, les effets des forces économiques mondiales sont néanmoins ressentis par les familles au pays. En mars 2014, le taux de chômage parmi les Canadiens de 15 à 24 ans se situait à 13,6 %, comparativement à 5,7 % chez les travailleurs de 25 à 54 ans et à 6 % pour ceux de 55 ans et plus²⁰. Devant l'incertitude économique, plusieurs Canadiens choisissent de miser sur l'éducation et d'adapter leur mode de vie. Ainsi, environ 2 millions de Canadiens fréquentent un collège ou une université, et bon nombre d'entre eux sont endettés à la fin de leurs études. Étant donné que la situation de l'emploi est plus difficile qu'avant la récession de 2008, 42,3 % des jeunes adultes de 20 à 29 ans vivent toujours chez leurs parents, ce qui représente une augmentation substantielle par rapport à la situation qui prévalait il y a 30 ans. Parmi ceux-ci, près du quart ont été contraints de revenir au domicile parental après l'avoir quitté²¹.

La conciliation entre les soins aux enfants et les responsabilités professionnelles constitue une préoccupation fondamentale dans la vie des familles qui ont des enfants. Bien qu'il n'existe toujours pas de politique nationale sur les services d'éducation à la petite enfance et que seulement 20,5 % des enfants de 0 à 12 ans au pays aient accès à une place en garderie réglementée²², le Canada offre toutefois des prestations de maternité depuis déjà longtemps. Hors Québec, les mères ont accès à des congés de maternité d'une durée allant jusqu'à 17 semaines, et les parents ont la possibilité de se répartir les congés parentaux jusqu'à concurrence de 35 semaines. Les prestations parentales et de maternité du gouvernement fédéral sont offertes aux parents qui sont admissibles à l'assurance-emploi. La somme versée correspond à 55 % des revenus touchés antérieurement (jusqu'à concurrence de 45 900 \$ en 2012). De plus, les familles à faibles revenus sont admissibles au Supplément familial à l'assurance-emploi²³.

Quant au Québec, cette province s'est dotée d'une politique familiale globale, ce qui procure aux mères admissibles des prestations de maternité équivalant à 70 % de leurs revenus antérieurs jusqu'à concurrence de 18 semaines selon le régime de base (ou 75 % de leurs revenus pendant 15 semaines selon le régime particulier). Au Québec, les pères peuvent recevoir des prestations de paternité pendant 5 semaines à hauteur de 70 % de leurs revenus antérieurs en fonction du régime de base (ou pendant 3 semaines à 75 % de leurs revenus antérieurs). Depuis 1997, le Québec offre également un programme de garderies qui permet aux parents de bénéficier de services accrédités d'éducation à la petite enfance pour la somme de 7 \$ par jour (ailleurs au Canada, le coût de tels services peut s'élever à plus de 50 \$ par jour)²⁴.

Toutes provinces confondues, 25,4 % des pères d'un nouveau-né ont bénéficié d'un congé parental au cours de l'année 2012, soit une hausse de 3 % par rapport à l'an 2000. Au Québec toutefois, depuis l'instauration du Régime québécois d'assurance parentale en 2006, trois fois plus de pères qu'auparavant réclament des prestations parentales (ou prévoient le faire), tel qu'en témoigne le taux de participation qui est passé de 27,8 % en 2005 à 80,1 % en 2012²⁵. Depuis 2004, les membres des familles au Canada qui doivent délaissier leur travail pour s'occuper d'un proche en phase terminale ont droit à des prestations de soignant, dont le taux est similaire aux prestations des congés parentaux et de maternité.

Les familles du Canada sont en constante mutation, notamment au gré des changements du marché du travail d'où plusieurs d'entre elles tirent leurs revenus. Et cette adaptation n'est pas à sens unique : si les membres de la famille règlent leur participation au marché du travail en fonction de leurs besoins, les milieux de travail ajustent aussi leurs politiques et leurs mesures de soutien pour mieux suivre l'évolution des choses. En somme, la situation s'améliore même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour répondre aux besoins des travailleurs saisonniers, des petits salariés, des travailleurs contractuels, des employés en fin de carrière et des travailleurs peu

spécialisés ou des régions éloignées, sans oublier ceux qui remplissent des tâches dangereuses ou qui sont appelés à travailler à toute heure du jour ou de la nuit. Finalement, tout porte à croire que les choses n'ont pas fini d'évoluer. ◀

Adaptation d'un extrait publié avec autorisation. Le texte original constitue l'un des chapitres du livre Family Futures, un ouvrage de sensibilisation de premier ordre publié en collaboration avec la DPSD-DAESNU pour souligner le 20^e anniversaire de l'Année internationale de la famille, en 2014. Ce livre a été lancé le 15 mai 2014 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, c'est-à-dire à l'occasion de la Journée internationale des familles. Le rapport de l'Institut Vanier de la famille a été retenu pour souligner la participation du Canada dans le cadre des célébrations du 20^e anniversaire de l'Année internationale de la famille.

Nora Spinks est directrice générale de l'Institut Vanier de la famille. Nathan Battams est chercheur au sein de l'Institut Vanier de la famille.



Nations Unies. *Family Futures*. Leicester, R.-U.: Tudor Rose, 2014.
<http://bit.ly/1nhtbw4>.

¹ Nations Unies, « Follow-up to the International Year of the Family, » *Report of the Secretary-General* (novembre 2000). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1mZnMt9>

² Statistique Canada, « Cinquante ans de familles au Canada : 1961 à 2011 » dans *Recensement en bref*, n° 98-312-X-2011003 au catalogue de Statistique Canada (septembre 2012). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1nssLma>

³ Mireille Vézina, « Être parent dans une famille recomposée : un profil » dans *Enquête sociale générale de 2011 : Aperçu des familles au Canada*, n° 89-650-X au catalogue de Statistique Canada (octobre 2012). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1f84uQ5>

⁴ Emploi et Développement social Canada, « Vie familiale - Mariage » dans *Indicateurs de mieux-être au Canada* (2014). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1IKFIdR>

⁵ Anne Milan, « Taux de fécondité selon le groupe d'âge, Canada, 1926 à 2011 » (figure 2) dans *Fécondité : aperçu, 2009 à 2011*, n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada (juillet 2013). (Page consultée le 11 avril 2014) <http://bit.ly/1hCDXcC>

⁶ Emploi et Développement social Canada.

⁷ Statistique Canada, « Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, 2011 » dans *Le Quotidien* (novembre 2012). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1jWPh1f>

⁸ Katherine Marshall, « La semaine de travail de la famille » dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada (avril 2009). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1rqaUfc>

⁹ Emploi et Développement social Canada, « Travail - Nombre d'heures travaillées par semaine » dans *Indicateurs de mieux-être au Canada* (2014). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1hsxJY1>

¹⁰ Linda Duxbury et Christopher Higgins, *Revisiting Work-Life Issues in Canada: The 2012 National Study on Balancing Work and Caregiving in Canada* (octobre 2012). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1ixfouZ>

¹¹ Yuqian Lu et René Morissette, « L'activité des femmes sur le marché du travail et les ralentissements économiques » dans *L'emploi et le revenu en perspective* (mai 2010). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/PxwoZf>

¹² Organisation de coopération et de développement économiques, « Regards sur l'éducation » dans *Notes de pays - Canada* (2013). (Page consultée le 9 avril 2013) <http://bit.ly/1i0YJ2s>

¹³ Duxbury et Higgins.

¹⁴ *Ibidem*

¹⁵ Ipsos, *Rapport sur l'Indice canadien de report de la retraite Sun Life 2014* (mars 2014). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1IKJXiJ>

¹⁶ Statistique Canada, *Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé* (tableau CANSIM 282-0002). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1fbrk9l>

¹⁷ *Ibidem*

¹⁸ Maire Sinha, « Portrait des aidants familiaux, 2012 » dans *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, n° 89-652-X au catalogue de Statistique Canada (septembre 2013). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1cT3mt1>

¹⁹ *Ibidem*

²⁰ Statistique Canada, « Enquête sur la population active, mars 2014 » dans *Le Quotidien* (avril 2014). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1rqqLld>

²¹ Statistique Canada, « Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada » dans *Produits analytiques 2011*, n° 98-312-X-2011001 au catalogue de Statistique Canada (septembre 2012). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/118YNRJ>

²² Martha Friendly, Shani Halfon, Jane Beach et Barry Forer, *Early Childhood Education and Care in Canada 2012* (2013). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1csalJ1>

²³ Service Canada, *Les prestations de maternité et parentales de l'assurance-emploi* (2012). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/PxBGnK>

²⁴ *Ibidem*

²⁵ Statistique Canada, « Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, 2012 » dans *Le Quotidien* (novembre 2012). (Page consultée le 9 avril 2014) <http://bit.ly/1hFG94g>